



Poitiers, le 17 juin 2016

DECLARATION INTERSYNDICALE LIMINAIRE AU CTT DU 17 juin 2016

Le climat social de ces derniers mois est à la colère. Toutes les professions dans tous les secteurs dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail .

La PJJ n'en est pas exempte, l'investissement des professionnels ne doit pas dissimuler leur profond mal être. Les premiers touchés sont les mineurs et leurs familles.

Depuis la mise en place de la RGPP, la PJJ a vu bon nombre de ces services et postes fermer. En contrepartie, les tâches et les domaines d'intervention n'ont cessé de s'accroître. Le service public que doit être la PJJ, au plus près de ce public en grande difficulté, est en péril.

Aujourd'hui la situation des hébergements que ce soit au niveau national ou local, est catastrophique, l'insertion devient peau de chagrin, le milieu ouvert est exsangue.

Tous les professionnels, éducateurs, assistants de service social, psychologues, professeurs techniques, personnels techniques et administratifs, responsables et directeurs voient leurs charges de travail exploser dans des conditions inadmissibles, le tout dans un climat culpabilisant et délétère.

L'actuelle direction de la PJJ tente de nous faire croire que tout va aller mieux, qu'elle œuvre à construire des solutions innovantes, « magiques », grâce à de beaux discours dont nous ne sommes pas dupes :

- note d'orientation nationale
- PSIR
- Et maintenant à votre niveau : projet territorial

Nous ne pouvons pas aborder ce projet territorial sans dénoncer la maltraitance qu'ont subie les agents du CEF d'Angoulême.

Nous réaffirmons que les collègues n'ont été que les victimes collatérales de décisions de la DT et de la DIR, qui depuis quelques temps avaient la volonté de céder le CEF au secteur privé.

La CGT et le SNPES exigent toujours qu'un terme soit mis aux poursuites disciplinaires. Une demande d'audience nationale à ce sujet reste toujours sans réponse, quel mépris !

Comment les collègues peuvent-ils reprendre confiance en eux lorsque vous leur faites porter individuellement la responsabilité des dysfonctionnements de cet établissement ?

**« Qui veut se débarrasser de son chien l'accuse de la rage ! »
Quelle ironie lorsque vous évoquez la bienveillance au travail.**

En préparation à ce CTT, vous nous présentez le projet territorial Poitou-Charentes :
Nous constatons qu'à plusieurs reprises, vous dénoncez la pusillanimité, les freins des agents face aux différents changements.

Vous éludez la surcharge de travail, le glissement des tâches et les déplacements de plus en plus fréquents et longs.

Vous évoquez l'insertion comme clef de voûte de la PJJ. Au vu de toutes les fermetures d'UEAJ et des moyens qui sont alloués aujourd'hui, nous ne frisons pas seulement l'ironie, nous y sommes !

Dans votre projet, vous insistez sur le fait que ce territoire est un territoire rural. D'ailleurs à plusieurs reprises le diagnostic est juste mais nous n'en tirons pas les mêmes conclusions que vous.

A quand les moyens ?

Rural cela signifie que les prises en charge sont sur tout le territoire, qu'il n'y a pas de transport public régulier. Précaire cela signifie que les familles n'ont pas les moyens financiers pour accompagner leurs enfants.

Penser l'insertion sur un territoire à partir d'une seule unité, est une méconnaissance et une occultation de la précarité de notre public.

Vous évoquez la diversification des offres de placements adaptés à l'individualisation des prises en charge, quand tous les personnels du territoire sont soulagés lorsqu'ils trouvent un lieu de placement qui évite l'incarcération. Encore ce déni de la réalité.

La CGT et le SNPES revendiquent du concret, des places diversifiées et surtout disponibles pour que la prison ne soit plus le seul lieu où il y ait toujours de la place.

Vous prenez acte de la loi de décentralisation et des difficultés que cela engendre, notamment sur le fait qu'un certain nombre de services publics d'État ne sont plus au niveau du territoire mais au niveau régional. Cela présage-t-il de la disparition des DT ?

Ce projet territorial a le mérite d'avoir un diagnostic parfois réaliste du territoire mais nous déplorons l'absence criante de solution.

La CGT et le SNPES FSU n'ont de cesse de vous ramener à la réalité de terrain. Nous vous demandons d'en tirer les conséquences.

Vous ne pouvez pas croire que nous allons siéger gentiment pour parler de milieu ouvert socle de la prise en charge, de consolidation du CEF d'Angoulême, de cohérence des parcours des jeunes... le tout dans une magnifique « gouvernance bienveillante ».

Ce document, comme ses pendants régionaux et nationaux ne sont que des coquilles vides. La PJJ, n'ayant pas les moyens de ses ambitions, fait porter à tous ses personnels sa déliquescence face aux jeunes, familles, magistrats et partenaires.